

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 FEVRIER 2020 A 19H30

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), Mme Jeanine BERTHELOT, M. Gérard CUROT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER, M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Procurations : M. Christian CLEMENT (procuration à René Dessérée), M. Maxime SAGETTE (procuration à Stéphane ROUX)

Absents excusés : M. Yves COURTOT, Mme Evelyne GAILLOT

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Les comptes rendus des conseils municipaux des 15 et 22 janvier 2020 sont adoptés à l'unanimité.

1. Décisions du Maire

• *Indemnité de sinistre*

Une indemnité de sinistre de 1140€ a été reçue pour la clôture abîmée des Restos du Cœur. Les travaux seront faits après les travaux du Centre Bourg, ce passage étant un itinéraire de déviation.

• *Travaux de réfection du Colombier Vincenot*

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 12 février propose de retenir la seule offre qui a été faite par l'entreprise Chevallier pour un montant de 87.865,80€.

Il avait été prévu 150.000€ au budget.

Un espace paysager de convivialité pourra être créé autour du Colombier.

• *Avenants travaux complémentaires et supplémentaires au Centre Bourg*

- Avenant ID Verde : concerne plus particulièrement la réalisation des stationnements en pavés séchage rapide, pour limiter l'impact vis-à-vis des commerçants : montant de 84.332,63€ TTC
- Avenant EUROVIA : travaux complémentaires imprévus : montant de 62.052,66€ TTC
- Avenant SADE : remplacement du réseau d'eaux usées et eaux pluviales pour un montant de 98.509,34 € TTC

2. Vote des comptes administratifs 2019

Budget communal

Fonctionnement

La consommation budgétaire :

Les dépenses totales : 1 692 061.90€, y compris les opérations d'ordre (dont la plus importante, la vente du presbytère que l'on retrouve en recettes d'investissements),

Les dépenses hors opérations d'ordre (presbytère ...) : 1 405 234.90€ représentent près de 90% des prévisions budgétaires.

Les recettes totales : 2 169 609.35€, y compris les produits exceptionnels (vente du presbytère),

Les recettes hors produits exceptionnels (vente du presbytère) : 1 890 644.70€ représentent 103% des prévisions budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement (hors OPE d'Ordre) : 1 405 234.90€ enregistrent une diminution de 263 599.89€ par rapport à 2018.

La représentation des dépenses dans chaque grande structure :

- **Les charges à caractère général**, 619 927.08€ en 2019 contre 818 416.23€ en 2018 soit moins 198 489.15€ par rapport à 2018,
Ces diminutions de dépenses sont essentiellement liées à :
 - la création du SIVOS, dépenses d'alimentation, fournitures d'entretien, fournitures scolaires, transports scolaires. Création du SIVOS qui permet maintenant de mutualiser les coûts entre les 8 communes de la carte scolaire.
 - diminution des frais d'honoraires, des coûts d'entretien de bâtiments et de voiries.

- **Les charges de personnel**, 315 982,35€ en 2019 contre 467 280.78€ en 2018, soit moins 151 298.43€ par rapport à 2018,
Là aussi, cette baisse est essentiellement liée à la création du SIVOS, tenant compte que nous avons assuré les 2 premiers mois de salaire de 2019 dans l'attente de la création administrative de la structure. Nous retrouverons le remboursement de cette dépense dans les recettes dans les produits de service.

- **Les autres charges de gestion courante** : 403 698.02€ en 2019 contre 316 444,13 en 2018, La hausse est liée essentiellement à la contribution au SIVOS, tenu compte également de la 2^{ème} tranche de remboursement des travaux d'enfouissement de la rue de la Gare et de l'avenue du Gal de Gaulle.
Les perspectives budgétaires 2020 devront prendre en compte le remboursement de la part communal au SICECO pour les travaux d'enfouissement et d'aménagement du Centre bourg qui pourra également faire l'objet d'une demande d'étalement de la dépense sur 2 ans.

Les recettes de fonctionnement (hors produits exceptionnels) :

Elles sont au même niveau que 2018 : 1 890 644.70€ en 2019 contre 1 874 084.09€ en 2018.

La représentation des recettes dans chaque grande structure :

Les **produits des services** : 71 442.63€ en 2019 contre 75 993,19€ en 2018.

Nous y retrouvons le remboursement des dépenses imputés au SIVOS 63 148.03€ dans lequel est comptabilisé le remboursement des salaires des 2 premiers mois de l'année 2019 des ATSEM et du Personnel de ménage.

En contrepartie, nous ne bénéficions plus maintenant de la redevance périscolaire (65 494€ en 2018).

La fiscalité : 1 287 135.40€ en 2019 contre 1 242 608,31€ en 2018, cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation du montant des taxes sur droits de mutation 107 808.04€ en 2019 contre 72 099.31€ en 2018 (péréquation départementale).

Les dotations représentent 18% de nos recettes alors qu'elles représentaient 25% en 2017 et 31% en 2013.

Les dotations de l'état ont légèrement diminué par rapport à 2018, 390 579.83 en 2019 contre 401 267.26 en 2018 soit moins 10 687.43€.

Pour mémoire :

- 2013 : 505 837,10€,

- 2019 : 390 579.83 soit moins 115 257€ pour ce mandat.

Les autres produits de gestion courante ont légèrement baissé du fait de la régularisation des charges de la MSP imputées aux professionnels (moins 14 202.19€ en 2019), la provision pour charges ayant été surestimée la première année.

Ce chapitre est essentiellement alimenté par les recettes de loyers et de la récupération des charges de la Maison de santé pluridisciplinaire.

En conclusion :

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 est de **477 547.55€**, l'excédent de fonctionnement antérieur reporté était de **206 643.16€**, nous enregistrons donc un excédent total de **684 190.61€**.

Comptes Administratifs 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2019	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Ecart R2019/R2018
CHARGES A CARACTERE GENERAL	674 800,00 €	619 927,08 €	818 416,23 €	-198 489,15 €
CHARGES DE PERSONNEL	347 700,00 €	315 982,35 €	467 280,78 €	-151 298,43 €
014-ATTENUATION DE PRODUITS (FPIC)	20000	23268,12	14646	8 622,12 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	476 867,00 €	403 698,02 €	316 444,13 €	87 253,89 €
66-CHARGES FINANCIERES	44000	42359,33	52047,65	-9 688,32 €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1000	0	0	
Total Dépenses réelles 2019	1 564 367,00 €	1 405 234,90 €	1 668 834,79 €	-263 599,89 €
Total Dépenses 2019 avec ope ordres	2 030 561,16 €	1 692 061,90 €	1 720 210,07 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2019	Réalisé 2019	Réalisé 2018	Ecart R2019/R2018
ATTENUATIONS DE CHARGES	1000	2162	688,2	
PRODUITS DES SERVICES	62 540,00 €	71 442,53 €	75 993,19 €	-4 550,66 €
IMPOT ET TAXES	1 246 972,00 €	1 287 135,40 €	1 242 608,31 €	44 527,09 €
DOTATIONS	383 406,00 €	390 579,83 €	401 267,26 €	-10 687,43 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	130 000,00 €	139 272,54 €	153 474,73 €	-14 202,19 €
7621-PRODUITS FINANCIERS	0	52,4	52,4	
TOTAL recettes réelles 2019	1 823 918,00 €	1 890 644,70 €	1 874 084,09 €	16 560,61 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	278 964,65 €	10 604,56 €	
TOTAL recettes 2019	1 823 918,00 €	2 169 609,35 €	1 884 688,65 €	
Total Recettes 2019 avec OPE ordre	1 823 918,00 €	2 169 609,35 €	1 903 402,65 €	
Excédent de fonct de l'exercice 2019		477 547,45 €	183 192,58 €	
Excédent de fonctionnement antérieur		206 643,16 €	214 918,84 €	
Total Excédent de fonctionnement		684 190,61 €	398 111,42 €	

Investissements

Les dépenses : 1 830 120.33€ qui concernent essentiellement les travaux du Centre bourg.

Les principales autres dépenses concernent :

- Le remboursement du capital des emprunts,
- La piste de SKATE,
- Le solde de la Vidéo protection
- Les travaux sur les bâtiments communaux

Les recettes : 644 363.08€, ce qui représente un déficit de l'exercice de 1 185 757.25€ sachant que les subventions pour les travaux du Centre bourg nous seront versées en 2020 : 895 000€ attendus. Il y a lieu aussi de tenir compte du lissage de paiement de la FCTVA sur 2020 et 2021 puisque payé à N+1, date du paiement des factures.

Le déficit à reporter sera de **684 527.51€** tenant compte de l'excédent d'investissement reporté en 2019 501 229.74€.

La Dette

En 2013, l'annuité était de 161 368€ pour un encours de dettes d'environ 800 000€, le remboursement du capital représentait 130 933€ et les intérêts 30 435€.

En 2020, l'annuité représente 163 513€ pour un encours de dettes d'un peu plus de 1 880 000€ (dont 1 000 000€ pour la Maison de santé, annuité financée par les loyers des professionnels), le remboursement du capital représente 124 123€ et les intérêts 39 390€. Le niveau bas actuel des taux nous permet d'allonger les durées d'emprunt avec l'avantage de limiter les charges financières liées aux intérêts d'emprunt, ce qui préserve notre capacité de financement.

Les plans de financement prévisionnel des travaux du centre bourg font ressortir un besoin d'emprunt total de 700 000€, 270 000€ pour les travaux de VRD et d'aménagement et 430 000€ pour le seul réseau Eaux Pluviales.

Dans l'hypothèse où nous contractons un emprunt en 30 ans avec un différé de 2 ans de l'amortissement du capital,

les annuités passeraient de 163500€ en 2020 à 171600€ en 2021 et 2022 pour atteindre un pic à 193 000€ en 2023, l'échéance d'un emprunt en 2024 nous ramènerait à une annuité de 174300€.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de dégager un excédent de fonctionnement qui couvre sans problème le capital des emprunts.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		REALISE 2019		REALISE 2018
REMBOURSEMENT D' EMPRUNTS		121155,05		730699,27
IMMOBILISATION CORPORELLES		1597463,47		73314,26
IMMOBILISATIONS EN COURS		111501,81		66357,63
TOTAL Dépenses réelles de l'exercice		1 830 120,33 €		870 371,16 €
<i>opération d'ordre</i>				18714
TOTAL Dépenses de l'exercice	57,6%	1 830 120,33 €	55,2%	889 085,16 €
Dépenses inscrites au budget	<i>comso</i>	3 178 300,00 €	<i>comso</i>	1 611 414,00 €

RÉCETTES D'INVESTISSEMENT		REALISE 2019		REALISE 2018
DOTATION FONDS DIVERS RESERVES		216246,55		509 674,26 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		93566,92		137 939,71 €
EMPRUNTS				
IMMOBILISATIONS EN COURS		47722,61		
TOTAL Recettes réelles de l'exercice		357 536,08 €		647 613,97 €
<i>opération d'ordre - dont Vente du Presbytère</i>		286827		51 375,28 €
TOTAL Recettes de l'exercice	20,3%	644 363,08 €	43,2%	698 989,25 €
Recettes inscrites au budget	<i>comso</i>	3 178 300,00 €	<i>comso</i>	1 618 414,00 €
Résultat de l'EXERCICE		-1 185 757,25 €		-190 095,91 €
solde d'exécution inv reporté		501 229,74 €		691 325,65 €
total excédents investissements		-684 527,51 €		501 229,74 €

Comptes Administratifs 2019 INVESTISSEMENTS (détail)

Dépenses	Reste à réaliser	Nouvelles Dépenses	Total des Dépenses	Réalisé 2019
C/1641 CAPITAL DES EMPRUNTS		122 500,00 €	122 500,00 €	121155,05
ETUDE PLU	35 000,00 €		35 000,00 €	0
CIMETIERE		12 000,00 €	12 000,00 €	0
CENTRE BOURG				
RESEAU EP AVANCE SADE				47722,61
REFECTION RESEAU EAUX PLUVIALES		480 000,00 €	480 000,00 €	499283,71
AMENAGEMENTS	210 380,00 €	1 689 620,00 €	1 900 000,00 €	978754,95
INSTALLATION PISTE SKATE		50 000,00 €	50 000,00 €	32550,6
TRAVAUX VOIRIE				
MUR SOUTÈNEMENT NOTRE DAME	25 000,00 €		25 000,00 €	21540
Arrêt de bus Rue de Dijon				9578,86
VIDEO PROTECTION	15 814,00 €	4 186,00 €	20 000,00 €	30515,9
TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX				
TRAVAUX DIVERS ACCESSIBILITE (ad'AP)	60 000,00 €		60 000,00 €	8184
CREATION SANITAIRES EXTERIEURS		50 000,00 €	50 000,00 €	0
DISTRIBUTION INTERIEURE CHAUFFERIE	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	20358
TRAVAUX COLOMBIER	100 000,00 €	50 000,00 €	150 000,00 €	4800
<i>FAUX PLAFONDS SALLE POLYVALENTE</i>				
SALLES 407 ET 408 - HALL 407 408 ET 409	20 000,00 €	18 300,00 €	38 300,00 €	30437,2
1/TOITURE MAISON DE LA MUSIQUE	40 000,00 €	2 000,00 €	42 000,00 €	0
3/TOITURE ECOLE PRIMAIRE BAT CHAUCHEFOIN	15 000,00 €	28 000,00 €	43 000,00 €	0
1/TOITURE EGLISE ST PIERRE - spécificités	25 000,00 €		25 000,00 €	0
MATERIEL - MOBILIER - INFORMATIQUE				
INFORMATIQUE	5 500,00 €		5 500,00 €	5864,87
AUTRES IMMOBILISATIONS	3 989,00 €	16 011,00 €	20 000,00 €	19374,58
TOTAL	655 683,00 €	2 522 617,00 €	3 178 300,00 €	1 830 120,33 €

RECETTES	Reste à réaliser	Nouvelles Recettes	Total des Recettes	Réalisé 2019
AMORTISSEMENT TRAVAUX SICECO		17 000,00 €	17 000,00 €	16 077,00 €
TAXE AMENAGEMENT		4 000,00 €	4 000,00 €	1 866,29 €
FCTVA				22 912,00 €
Centre Bourg		390 000,00 €	390 000,00 €	0
Skate		8 202,00 €	8 202,00 €	0
travaux bâtiments communaux		63 400 €	63 400 €	0
ETUDE PLU (ETAT)		10 000,00 €	10 000,00 €	0
CENTRE BOURG (DSIL)	110 000,00 €	215 000,00 €	325 000,00 €	0
CENTRE BOURG (DPT)		350 000,00 €	350 000,00 €	70 000,00 €
CENTRE BOURG (REGION)	120 000,00 €		120 000,00 €	0
INSTALLATION PISTE SKATE (DETR 35%)		17 500,00 €	17 500,00 €	0
COLOMBIER (DEPT) acté		30 000,00 €	30 000,00 €	0
COLOMBIER (Région) acté		17 000,00 €	17 000,00 €	5 100,00 €
COLOMBIER (DETR 30%)		40 000,00 €	40 000,00 €	0
solde travaux 2016 conseil regional				150,82 €
conseil departemental enfouissement gare et de gaulle				4 438,10 €
TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX				
CREATION SANITAIRES EXTERIEURS (DETR accessibilité 35%)		17 500,00 €	17 500,00 €	0
TOITURES MAISON DE LA MUSIQUE (DEPT 30% - PLAF)		12 000,00 €	12 000,00 €	0
TOITURE ECOLE PRIMAIRE BAT CHAUCHEFOIN (DETR 40%)		16 000,00 €	16 000,00 €	0
TOITURE ECOLE PRIMAIRE BAT CHAUCHEFOIN (DEPT 30%)		12 000,00 €	12 000,00 €	0
TOITURE EGLISE ST PIERRE (DEPT 30%)		7 500,00 €	7 500,00 €	0
DETR salles polyvalentes isolation				8 878,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE: CAPITAL DES EMPRUNTS ET SOLDE RESTE A REALISER		191 468,26 €	191 468,26 €	191 468,26 €
OPE Ordre Vente du Presbytère				270 750,00 €
EMPRUNT		870 000,00 €	870 000,00 €	0,00 €
Total Recettes	230 000,00 €	2 447 070,26 €	2 677 070,26 €	644 363,08 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2019				-1 185 757,25 €
TOTAL	230 000,00 €	2 948 300,00 €	3 178 300,00 €	
Excédent d'investissement reporté		501 229,74 €	501 229,74 €	501 229,74 €
				DEFICIT REPORTE -684 527,51 €

Budget Eau et Assainissement

L'année 2019 a été consacrée à la réfection du réseaux EU et des reprises sur le réseau AEP sur le périmètre des travaux du Centre bourg, y compris la Rue René Laforge non prévue au programme initial.

En Exploitation, nous ressortons avec **un excédent de 112 058.91€**,

Les réalisations en recettes d'exploitation concernant la surtaxe assainissement sont de plus de 120 000€ en 2019. Par prudence, les prévisions 2020 devront être moins ambitieuses, une recette ayant été affectée en 2019.

En Investissement, nous ressortons avec **un déficit de 120 402.43€** sachant que :

- nous avons à percevoir la subvention de l'AESN de 159 318€,
- nous pouvons espérer une subvention de la DETR qui a été sollicitée pour un montant de 76 475€ et qui sera éligible sur l'exercice 2020.

En l'état des comptes arrêtés au 31/12/2019 et des perspectives des subventions à toucher, il serait prématuré de contracter un emprunt en 2020.

CA 2019 Eau et Assainissement

DEPENSES D'EXPLOITATION	BUDGET 2019	Réalisé 2019
Charges à caractère général	23 300,00 €	5 540,24 €
Dotations aux amortissements-OPE ordre	113 800,00 €	112 605,00 €
Charges financières	17 000,00 €	16 800,80 €
Dotations en Réserve	50 982,99 €	0,00 €
Total des Dépenses	205 082,99 €	134 946,04 €

RECETTES D'EXPLOITATION	BUDGET 2019	Réalisé 2019
Excédent antérieur reporté	14 082,99 €	14 082,99 €
Quote part des subventions - opérations d'ordre	42 000,00 €	41 860,92 €
Redevances	144 000,00 €	182 942,29 €
subventions d'exploitation	5 000,00 €	8 118,75 €
Total des Recettes	205 082,99 €	247 004,95 €
Excédents d'exploitation		112 058,91 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2019	Réalisé 2019
Déficit antérieur reporté	144 984,59 €	144 984,59 €
Subventions d'équipement - opération d'ordre	42 000,00 €	41 860,92 €
Opérations patrimoniales - tva	0,00 €	0,00 €
Capital des Emprunts	39 400,00 €	39 331,58 €
Autres emprunts	2 700,00 €	2 646,60 €
immobilisations corporelles	778 500,00 €	412 024,73 €
Total des dépenses d'investissement	1 007 584,59 €	640 848,42 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2019	Réalisé 2019
Excédent antérieur reporté	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections - patrimoniales	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	113 800,00 €	112 605,00 €
Dotation fonds divers réserves	42 100,00 €	42 100,00 €
Subventions d'équipement	501 684,59 €	286 081,99 €
Emprunts	300 000,00 €	0,00 €
Autres emprunts	50 000,00 €	79 659,00 €
Total des recettes d'investissement	1 007 584,59 €	520 445,99 €
Résultats - déficit		-120 402,43 €

Perspectives par rapport aux dépenses réellement engagées				
Dépenses Prévisibles	Recettes Prévisibles			
Solde travaux CB	70 000,00 €	Sub AESN	159 318,00 €	accordée Tx CB
Diag	83 100,00 €	Sub AESN	41 500,00 €	accordée DIAG
Déficit d'investissement	120 000,00 €	Sub DETR	75 000,00 €	sollicitée
	273 100,00 €		275 818,00 €	

Les EMPRUNTS

Conformément à l'état pluriannuel des emprunts, l'annuité 2020 est d'un peu plus de 64 000€ dont près de 49 000€ de capital.

En l'état actuel des engagements pris, la première échéance d'emprunt interviendra en 2028 ramenant l'annuité à 31 296.95€ d'où l'intérêt de souscrire à l'AQUAPRÊT pour les futurs travaux sur le réseau. Cette disposition permettra de réduire significativement les charges d'emprunt. Les conditions de cet emprunt sont aujourd'hui adossées au taux de rendement du Livret A + 0.2% de marge et remboursable en 60 ans maxi.

3. Travaux Centre Bourg

Pour financer les travaux complémentaires et supplémentaires au Centre Bourg et face à l'incertitude liée au montant de la subvention qui sera accordée dans le cadre des fonds LEADER, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de contracter un emprunt de 700.000€ sur 30 ans à la Caisse d'Epargne au taux de 1.10% avec un différé d'amortissement de 2 ans.

- Plan de circulation et stationnement
Plan de circulation, principales modifications :
 - La rue de la Messe entre la Place des Alliés et l'intersection de la Promenade du Canal sera à sens unique montant (comme la rue de la Messe dans son prolongement), la place des Alliés restera en double sens
 - La rue du 8 mai sera en sens unique de la route départementale (Pompes Funèbres Gogue) à l'intersection rue René Laforge (sauf vélos autorisés en double sens)
 - La place du Grenier à sel restera en double sens
 - Pas de giration possible pour les poids lourds de plus de 7.5 Tonnes venant du Nord et souhaitant s'orienter vers Thoisy. Le demi-tour s'effectuera par le rond-point de l'A38.

- Sécurité, limitations de vitesse
Tout le cœur de bourg sera limité à 30km/h.
Toute la commune sera en priorité à droite, avec pour objectif faire respecter les limites de vitesse autorisée sur la commune.

- Plan de stationnement au centre-ville
Instauration d'une zone bleue au cœur de bourg.
Une communication sera faite dans le bulletin municipal, sur la page Facebook, sur le site internet de la commune, des flyers seront déposés chez les commerçants et sur les pare-brises des voitures.
Des disques seront mis à disposition gratuitement dans les commerces et à la mairie.
Pour les personnes ne respectant pas cette zone bleue, de la prévention sera faite dans un premier temps (flyer puis autocollant) et en cas de récidive, une verbalisation de 35€ sera faite.
L'objectif de cette zone bleue n'est pas de sanctionner mais de fluidifier le stationnement.
Plus de 250 places de stationnement libre sont disponibles au cœur de bourg.

4. Planning prévisionnel des travaux des bâtiments communaux

Toiture de l'église : du 23 au 31 mars

Ecole primaire : du 16 mars au 31 mai

Restos du cœur : en cours

Mur accidenté « maison D Tissier », Rue Frasnès les Couvins : après les travaux du centre bourg

Pigeonnier du Colombier : septembre

À la suite des dernières tempêtes, l'entreprise Chevallier réparera la bâche sur la toiture de la chapelle Notre Dame Trouvée pour éviter les infiltrations d'eau.

5. Modification parcellaire cadastral Cour de la Mairie

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de classer la cour de la mairie dans le domaine public pour permettre l'intervention du SICECO dans les futurs travaux de dessertes électriques, téléphoniques, fibre des bâtiments communaux.

6. Dénomination et numérotation de la voie d'accès au lotissement communal du Colombier

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie d'accès « Impasse du Colombier » et de donner les numéros 1 à 3.

7. Renouvellement de la convention SPA et RAPAPPEL

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler ces conventions (la SPA pour l'accueil des animaux errants et RAPAPPEL pour la stérilisation des chats errants).

8. Renouvellement de la convention SATESE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention qui permet l'assistance du Conseil Départemental dans l'exploitation de la station d'épuration.

9. Note d'orientation du CAUE – réaménagement de la place Eugène Mugniot

M. le Maire communique à l'ensemble des Conseillers Municipaux la note d'orientation écrite par le CAUE pour l'aménagement de la place Eugène Mugniot.

Ce projet sera validé ou non par la future équipe municipale.

Avant le réaménagement éventuel de la place, il faudra faire expertiser les platanes, un devis à été présenté par l'ONF.

10. Informations diverses

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 4 mars pour l'approbation de ce Conseil Municipal.
- M. le Maire demande qui sera présent pour organiser les tours de garde lors des élections municipales des 15 et 22 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.